



15 septembre 2020

## Ancienne décharge de Gamsenried

### Principes de base de la stratégie d'assainissement

**Le Service de l'environnement (SEN) a fixé les bases de la stratégie d'assainissement de l'ancienne décharge de Gamsenried en se fondant sur une étude préliminaire pour l'évaluation des variantes présentée par Lonza ainsi que sur les résultats des investigations de détail en grande partie achevées. La priorité est donnée au renforcement des mesures de confinement, au traitement du panache de pollution en aval de la décharge et à l'assainissement des zones de la décharge présentant le plus grand risque pour les eaux souterraines. S'ensuivra l'assainissement par étapes du reste de l'ancienne décharge. Pour cela, différentes variantes d'assainissement sont testées en laboratoire et sur le terrain. L'objectif de l'assainissement est d'assurer à long terme la protection des eaux souterraines sans nécessité de maintenir les mesures de confinement actuelles.**

Les investigations de détail de l'ancienne décharge à assainir de Gamsenried sont en grande partie achevées. Elles montrent que les eaux souterraines sont mises en danger en aval de la décharge principalement par du mercure, des amines (aniline, benzidine) et du benzène. Ces polluants proviennent de déchets de production chimique déposés par la Lonza dans la décharge entre 1918 et 1978. En 1990, une barrière de confinement composée de puits de pompage a été mise en place en amont et à l'aval de la décharge, de telle sorte que les eaux souterraines polluées ne s'écoulent plus hors du périmètre de la décharge. Malgré ce confinement, des polluants se retrouvent tout de même dans les eaux souterraines en aval de l'ancienne décharge, sous la forme d'un panache qui s'étend sur près de 3 km. Fort des résultats des investigations de détail et en s'appuyant sur une étude préliminaire pour l'évaluation des variantes présentée par Lonza, le SEN a défini la base de la stratégie d'assainissement.

Le SEN est d'avis qu'une intervention prompte et efficace dans de vastes zones de l'ancienne décharge est nécessaire. En raison de l'ampleur et de la complexité de la décharge, un assainissement par étapes est inévitable. Les mesures seront mises en œuvre en fonction de leur urgence, avec en priorité le renforcement du confinement - de façon à empêcher la diffusion de polluants en dehors de la décharge, avec le traitement du panache de pollution en aval de la décharge et avec l'assainissement des zones de la décharge présentant le plus grand risque pour les eaux souterraines. S'ensuivra l'assainissement par étapes du reste de l'ancienne décharge.

Pour assainir l'ensemble de la décharge, différentes variantes entrent en ligne de compte selon le droit environnemental. Une variante qualifiée d'appropriée doit non seulement permettre d'atteindre l'objectif d'assainissement, mais également être évaluée en tenant compte de ses impacts environnementaux, de l'état de la technique ainsi que de l'efficacité économique. Selon l'évaluation du SEN, l'assainissement peut se fonder sur deux manières de traiter la pollution directement sur le site : les polluants organiques peuvent soit être traités *in situ* sans excavation des déchets entreposés, soit être traités après excavation des matériaux pollués



dans une installation appropriée construite sur le site de la décharge. Les matériaux traités ainsi devraient pouvoir être déposés à nouveau sur le site. Afin de pouvoir évaluer définitivement ces deux options, le SEN a demandé à la Lonza d'effectuer des tests supplémentaires en laboratoire et sur le terrain, puis de procéder à une évaluation complète des variantes d'assainissement pour chaque secteur de la décharge. Outre les variantes reposant sur le traitement *in situ* de la pollution ou sur le traitement sur site des matériaux pollués, l'élimination des déchets en dehors de la décharge doit également être prise en compte et évaluée.

L'assainissement de la décharge de Gamsenried, en raison de son ampleur et du potentiel de pollution du site, est un cas unique en Suisse. L'assainissement qui prendra plusieurs décennies est par conséquent un projet générationnel. Une fois assainie, la décharge de Gamsenried ne devra plus constituer une menace pour les eaux souterraines, même sans mesures de confinement.

#### **Personnes de contact**

**Christine Genolet-Leubin**, Chef de service du Service de l'environnement (SEN), 079 573 88 10

**Yves Degoumois**, Chef de la section sites pollués, sols et eaux souterraines (SEN), 076 409 39 92